



Message de la PEEP pour l'achat de fournitures scolaires

publié le 29/06/2020

Chers parents,

Comme tous les ans, nous vous proposons notre service de fournitures scolaires en partenariat avec Buro Service Châtelleraut.

Mais la situation actuelle particulière ne nous permet pas de faire la distribution des bons de commande dans les mêmes conditions que d'habitude.

C'est pourquoi, nous vous proposons un bon de commande dématérialisé pour la rentrée de septembre 2020.

Les conditions restent les mêmes :

- aucune obligation d'achat.
- vous ne commandez que ce dont vous avez besoin.
- l'adhésion à l'association est obligatoire pour bénéficier du service.

La date limite d'envoi des commandes est fixée au 22 juillet 2020.

Si vous connaissez d'autres parents intéressés par ce service, vous pouvez transmettre ce bon de commande sans problème.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information (peepchatel@gmail.com).

Bien cordialement,

Isabelle Ducher

PEEP Châtelleraut

 [achat_des_fournitures_scolaires_via_la_peep](#) (PDF de 1.7 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.